

CDU-230415

**Tiré à part du procès-verbal de la  
réunion du Comité exécutif  
CEX-230307**

**R : 07-CEX-230307**

*« Que le Comité exécutif recommande au Conseil de l'Université la création du Centre de recherche sur la ruralité au Nouveau-Brunswick pour une durée de cinq ans. »*

Vote : unanime

**Proposition au Conseil de l'Université**

*« Que le Conseil de l'Université accepte la création du Centre de recherche sur la ruralité au Nouveau-Brunswick pour une durée de cinq ans. »*



Le 11 avril 2022

Monsieur Francis LeBlanc  
Doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR)  
Université de Moncton  
Pavillon Léopold-Taillon (MTA)  
18 avenue Antonine-Maillet  
Moncton NB E1A 3E9

**Objet : Reconnaissance institutionnelle du centre de recherche sur la ruralité du Nouveau-Brunswick**

Monsieur le Doyen,

Par la présente, nous désirons vous soumettre une demande de reconnaissance institutionnelle pour un nouveau centre de recherche à l'Université de Moncton, soit le Centre de recherche sur la ruralité du Nouveau-Brunswick (CR<sup>2</sup>NB).

Le CR<sup>2</sup>NB sera un centre de recherche interdisciplinaire et interuniversitaire ayant pour mission de produire, de valoriser et de diffuser des connaissances approfondies des réalités et enjeux portant sur la ruralité du Nouveau-Brunswick. Il privilégiera des liens étroits avec la communauté tout en assurant une large diffusion de la recherche par l'entremise d'ateliers de formation, de séminaires, de colloques et de publications.

Vous retrouverez tous les détails concernant la vision, les objectifs, les axes de recherches et la gouvernance du CR<sup>2</sup>NB dans le document de présentation en annexe.

Pour toutes questions ou pour de plus amples informations, vous pouvez me contacter par téléphone au (506) 336-3401 ou par courriel à l'adresse [sid-ahmed.selouani@umanitoba.ca](mailto:sid-ahmed.selouani@umanitoba.ca).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Doyen, mes salutations les plus cordiales.

Sid Ahmed Selouani, Ph. D.  
Vice-recteur  
Université de Moncton, campus de Shippagan



**LE CENTRE DE RECHERCHE SUR  
LA RURALITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**CR<sup>2</sup>NB**



## Mission

Le CR<sup>2</sup>NB est un centre de recherche interdisciplinaire et interuniversitaire a pour mission de produire, de valoriser et de diffuser des connaissances approfondies des réalités et enjeux portant sur la ruralité du Nouveau-Brunswick. Il privilégie des liens étroits avec la communauté tout en assurant une large diffusion de la recherche par l'entremise d'ateliers de formation, de séminaires, de colloques et de publications. Cette connaissance plus théorique doit pouvoir accompagner de façon plus appliquée les intervenants communautaires, provinciaux et fédéraux dans l'élaboration de politiques, de programmes et de services destinés aux collectivités rurales.

## Vision

Le CR<sup>2</sup>NB se veut un regroupement stratégique qui ambitionne d'être la référence pour le développement rural durable au Nouveau-Brunswick en effectuant le croisement des savoirs produits par la recherche, la communauté et les gouvernements.

## Objectifs

Le CR<sup>2</sup>NB est motivée par la conviction que le développement viable des ressources de nos régions rurales exige des actions concertées entre les chercheurs et chercheuses, le milieu socio-économique, les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, ainsi que la communauté. Les objectifs visés par le CR<sup>2</sup>NB sont de :

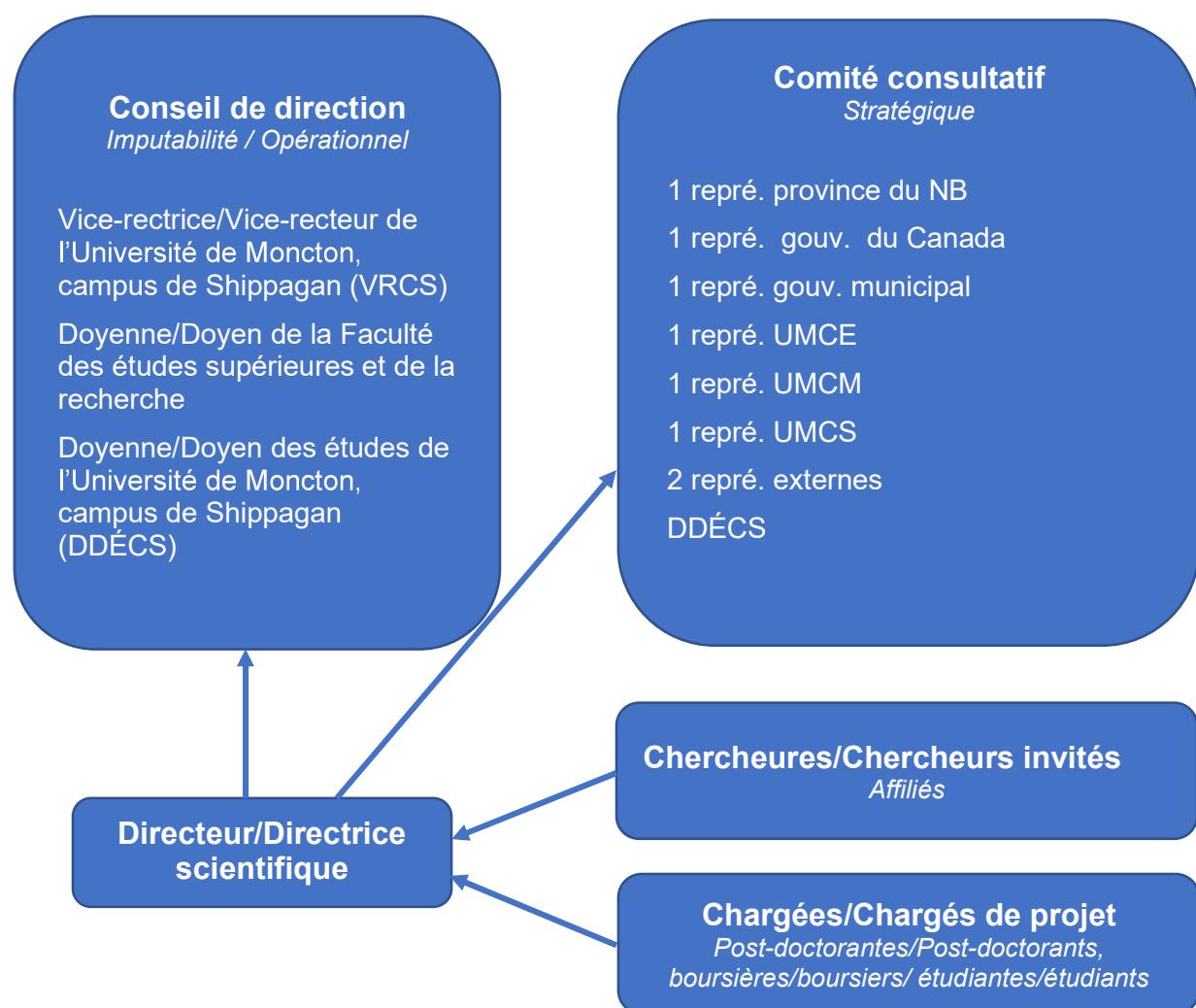
- développer et maintenir une expertise de haut niveau sur les questions de développement rural durable ;
- préparer la relève en formant une nouvelle génération de chercheurs et d'intervenants en développement rural capables d'accompagner les efforts de développement de la ruralité ;
- encourager les décideurs, les intervenants et les communautés à travailler ensemble pour un développement des régions rurales en s'appuyant sur des recherches crédibles ;
- répondre à un besoin d'accompagnement auprès des intervenants dans les milieux ruraux, dans l'optique d'une démarche à la fois ciblée et structurée ;
- renforcer les capacités, les compétences et les connaissances manifestées par l'animation du milieu rural favorisant son dynamisme et sa prise en charge ;
- servir de point d'appui en venant valider et mesurer les actions entreprises par les communautés et les gouvernements ;
- établir un maillage pour faire le lien entre les chercheurs et les intervenants pour assurer un partage des connaissances entre les milieux universitaires et les milieux ruraux par des initiatives de recherche-action et de formation ;
- collaborer avec les agences de développement et acteurs déjà sur place.

## Axes de recherche

Les activités de recherche du CR<sup>2</sup>NB en vue de soutenir le développement durable de nos communautés rurales portent sur les thématiques suivantes :

- (1) la gouvernance locale ;
- (2) le transport et le logement en milieu rural ;
- (3) la rétention, l'employabilité et le développement économique en région rurale.

## Gouvernance



Dans l'exercice de leurs fonctions, les instances du CR<sup>2</sup>NB s'assurent de respecter les politiques relatives au fonctionnement et au financement des centres de recherche et développement de l'Université de Moncton.

### **Direction scientifique**

Le CR<sup>2</sup>NB est géré au quotidien par une directrice ou un directeur scientifique, épaulé d'une équipe constituée d'une ou d'un chercheur-en-résidence, de chercheures et de chercheurs invités, ainsi que d'étudiantes et d'étudiants de divers cycles universitaires.

### **Comité consultatif**

La directeur ou la directrice scientifique est orienté dans les directions stratégiques par un comité consultatif composé de représentantes et de représentants en provenance des différents paliers gouvernementaux, milieux communautaires et milieux universitaires. Le comité consultatif s'assure que le CR<sup>2</sup>NB soutient les projets de recherche de pointe afin de contribuer à l'avancement des connaissances dans le domaine de la recherche sur la ruralité.

Formé de 9 membres, ce comité consultatif du CR<sup>2</sup>NB est présidé par le doyen des études de l'UMCS et comprend des représentantes et représentants dont le profil cadre avec la mission du CR<sup>2</sup>NB et provenant des secteurs suivants :

- Une représentante ou un représentant de la province du Nouveau-Brunswick.
- Une représentante ou un représentant du gouvernement du Canada.
- Une représentante ou un représentant du gouvernement municipal.
- Une représentante ou un représentant de l'Université de Moncton, campus d'Edmundston.
- Une représentante ou un représentant de l'Université de Moncton, campus de Moncton.
- Une représentante ou un représentant de l'Université de Moncton, campus de Shippagan.
- Deux représentantes ou deux représentants de la communauté.
- La doyenne ou le doyen des études de l'Université de Moncton, campus de Shippagan.

Les représentantes et les représentants sont nommés pour un mandat de 3 ans.

## **Conseil de direction**

La direction scientifique est imputable à un comité de direction composé des membres suivants :

- La vice-rectrice ou le vice-recteur de l'Université de Moncton, campus de Shippagan (VRCS).
- La doyenne ou le doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche.
- La doyenne ou le doyen des études de l'Université de Moncton, campus de Shippagan (DDÉCS).

## **Coordonnées**

Centre de recherche sur la ruralité du Nouveau-Brunswick (CR<sup>2</sup>NB)

**Nom de la personne contact :** Yves Bourgeois, Doyen des études de l'UMCS

**Adresse :** 232A avenue de l'Église Shippagan, Nouveau-Brunswick E8S1J2  
Université de Moncton, campus de Shippagan

**Budget annuel**  
**Centre de recherche sur la ruralité du Nouveau-Brunswick (CR2NB)**

UTILISATION/RUBRIQUE	COÛTS/PROJET	SOURCE
Dégrèvement de recherche aux professeur(e)s et coordination scientifique	45 000 \$	GNB
Bourse postdoctorale	40 000 \$	GNB
Professionnel(le) de recherche	35 000 \$	GNB
Équipements et abonnements	30 000 \$	UMCS
Entretien, maintenance, loyer de l'ancien édifice du CCNB-PA	50 000 \$	UMCS
Frais technologiques	20 000 \$	UMCS

<b>Total annuel UMCS :</b>	100 000 \$
<b>Total annuel GNB :</b>	120 000 \$
<b>Total UMCS + GNB annuel :</b>	220 000 \$